

# MONTELMAR-AGGLOMERATION

○ ○ ○

## AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

**Nom officiel** : Communauté d'agglomération MONTELMAR-AGGLOMERATION

**Adresse postale** : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELMAR Cedex

Code postal : 26208 – Code NUTS : FRK23

**Point(s) de contact** : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques –  
Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de MONTELMAR-AGGLOMERATION ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : [dcpaj@montelimar-agglo.fr](mailto:dcpaj@montelimar-agglo.fr)

**Adresse internet** (le cas échéant) [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr)

Adresse du profil acheteur : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

#### II. 1) Etendue du marché

##### II.1.1) Intitulé :

Impression et livraison et distribution du Mag et de programmes culturels pour  
Montélimar-Agglomération

Numéro de référence : 2024S0046

##### II.1.2) Code CPV principal

79823000-9

##### II.1.3) Type de marché

Services

##### II.1.4) Description succincte :

L'accord-cadre a pour objet les prestations de services relatives à l'impression et la livraison (lot n°1) et la distribution (lot n°2) du Mag et de programmes culturels pour Montélimar-Agglomération.

#### **II.1.6) Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots : OUI

#### **II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :**

498 000.00 €

### **II.2) Description**

#### **II.2.1) Intitulé**

Impression et livraison du Mag et de programmes culturels pour Montélimar-Agglomération  
Lot n°1

#### **II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

79823000-9

#### **II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Territoire des 27 communes composant Montélimar-agglomération

#### **II.2.4) Description des prestations :**

L'accord-cadre concerne les prestations relatives à l'impression et la livraison du magazine de l'Agglo et de programmes culturels. Les prestations concernent notamment l'impression et le façonnage (deux points métal) des pages intérieures et de la couverture du nombre d'exemplaires commandé.

Le lieu de livraison sera situé sur le territoire de Montélimar-Agglomération.

#### **II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

Critère de qualité : Valeur technique : 40

Critère de qualité : Prix : 60

#### **II.2.11) Information sur les options**

Option : OUI

En cas de nécessité de réalisation de prestations similaires, le recours au marché sans publicité ni mise en concurrence suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique pourra être utilisé dans un délai de trois (3) ans à compter de la notification du marché.

### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

### **II.2.14) Informations complémentaires**

#### **II.2.1) Intitulé**

Distribution du Mag  
Lot n°2

#### **II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

64121000-0  
63120000-6  
79570000-0

#### **II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Territoire des 27 communes composant Montélimar-agglomération

#### **II.2.4) Description des prestations :**

L'accord-cadre concerne les prestations relatives à la réception, le stockage et la distribution du journal d'informations municipales, dont chaque numéro sera tiré à 35 000 exemplaires minimum, dans les boîtes aux lettres et les points de distribution situés dans les vingt-sept (27) communes de Montélimar-Agglomération : Allan, Ancône, Bonlieu sur Roubion, Charols, Châteauneuf du Rhône, Cléon d'Andran, Condillac, Espeluche, La Bâtie Rolland, La Coucourde, La Laupie, La Touche, Les Tourettes, Manas, Marsanne, Montboucher sur Jabron, Portes en Valdaine, Puységiron, Puy Saint-Martin, Rochefort en Valdaine, Roynac, Saint-Gervais sur Roubion, Saint-Marcel les Sauzet, Saulce sur Rhône, Sauzet et Savasse (hormis la Ville de Montélimar).

Pour des raisons à la fois techniques et économiques, le lieu de réception et de stockage des journaux devra être situé sur le territoire de la commune de Montélimar et être accessible au moins deux (2) jours ouvrés par semaine.

#### **II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

Critère de qualité : Valeur technique : 40

Critère de qualité : Prix : 60

### **II.2.11) Information sur les options**

Options : OUI

En cas de nécessité de réalisation de prestations similaires, le recours au marché sans publicité ni mise en concurrence suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique pourra être utilisé dans un délai de trois (3) ans à compter de la notification du marché.

### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

### **II.2.14) Informations complémentaires**

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### **IV.1) Description**

#### **IV.1.1) Type de procédure :**

Appel d'offre ouvert

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : OUI

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au J.O.U.E. du 17 décembre 2024 sous le n° 773176-2024, au B.O.A.M.P. du 17 décembre 2024 sous le n° 24-140570, et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 16 décembre 2024.

#### **IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

#### **IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information**

## **SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

**MARCHÉ N° S250016****LOT N°1**

**INTITULÉ :** Impression et livraison du Mag et de programmes culturels pour Montélimar-Agglomération

Un marché/lot est attribué : OUI

**V.2) Attribution du marché**

**V.2.1) Date de conclusion du marché :** 2 avril 2025

**V.2.2) Informations sur les offres**

Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

**V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE**

Nom officiel : IMPRIMERIE DESPESSÉ

Adresse postale : 67 Rue de la Forêt

Localité/Ville : VALENCE

Code postal : 26000

Pays : France

Téléphone : 04.28.61.61.61.

Mail : carine@despesse.fr

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 91,58/100

**V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)**

Valeur totale finale du marché : 333 000.00 €

**V.2.5) Information sur la sous-traitance :**

Le marché est susceptible d'être sous-traité : OUI

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

**SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ****MARCHÉ N° S250017****LOT N° 2**

**INTITULÉ :** Distribution du Mag

Un marché/lot est attribué : OUI

## **V.2) Attribution du marché**

**V.2.1) Date de conclusion du marché** : 2 avril 2025

### **V.2.2) Informations sur les offres**

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

### **V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE**

Nom officiel : A.P.P.T.E.

Adresse postale : 17 Avenue Charles de Gaulle

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

Pays : France

Téléphone : 04.75.50.16.44.

Mail : yves.catinot@rhonealpesinterim.fr

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

### **V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)**

Valeur totale finale du marché : 1 65 000.00 €

### **V.2.5) Information sur la sous-traitance :**

Le marché est susceptible d'être sous-traité : OUI

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.3) Informations complémentaires :**

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

Valeur totale du marché :

Le montant indiqué correspond au montant total H.T. maximum pour chaque lot et sur la durée totale du marché, soit trois (3) ans.

Chaque accord cadre, conclu à bons de commande, est susceptible de varier dans les limites annuelles suivantes :

Lot n°1 : 65 000.00 € H.T. minimum et 111 000.00 € H.T. maximum  
Lot n°2 : 37 500.00 € H.T. minimum et 55 000.00 € H.T. maximum

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble  
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135  
Localité/Ville : Grenoble cedex  
Code postal : 38022  
Téléphone : 04 76 42 90 16  
Fax : 04 76 51 89 44

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble  
Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135  
Localité/Ville : Grenoble cedex  
Code postal : 38022  
Téléphone : 04.76.42.90.16.  
Fax : 04.76.51.89.44.

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

3 avril 2025

Le Président,